



PRÉFET DU CANTAL

**Direction Départementale des
Territoires du CANTAL**

Aurillac, le 6 décembre 2019

Service de l'Economie Agricole

**22, rue du 139^{ème} R.I. - BP 10414
15004 AURILLAC CEDEX**

04.63.27.66.66

Dossier n° : AE 19.0434

Demandeur : CHAUVET Sébastien

Date d'enregistrement de la demande : 21/11/2019

Date limite de candidature : 20/02/2020

→ Si à l'issue du délai de quatre mois à compter de la date d'enregistrement de la présente demande et en l'absence de demande concurrente, aucune décision expresse n'a été publiée, l'autorisation est implicitement accordée au demandeur sus-mentionné, en application du code rural. L'affichage de ce bulletin vaudra donc publicité à partir du 20/03/2020.

Liste des terrains agricoles faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter

Commune de localisation	Surface demandée (ha)	Propriétaire des biens	Parcelles cadastrales
FONTANGES	2,94	FAJOUT Ginette	Section D 101
SAINT-PROJET-DE-SALERS	2,55	FAJOUT Ginette	Section WH 28, Section WI 6

Les personnes intéressées par les biens cités ci-dessus peuvent s'adresser à la DDT du CANTAL et déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter avant la date limite de candidature mentionnée.

**Toutes ces informations sont également disponibles sur le site internet des services de l'État :
<http://www.cantal.gouv.fr/> dans les rubriques Politiques publiques/Agriculture/Politique foncière**